

30 nautés Ecclésiastiques, les Hôpitaux & tous
 30 gens de main-morte, ainsi-que les Etran-
 30 gers non-naturalisés & ceux mêmes qui de-
 30 meureront hors du Royaume, pourront ac-
 30 quérir lesdites rentes & en jouir, sans être
 30 obligés à aucune formalité, ni à payer au-
 30 cuns droits d'amortissement : Qu'à commen-
 30 cer du premier Janvier 1760, on rembour-
 30 sera tous les ans, en deniers comptans, une
 30 partie des Capitaux desdites rentes jusqu'à
 30 leur extinction totale, & que ce rembourse-
 30 ment se fera par la voye du sort en forme de
 30 Lotterie, & en la manière qu'il est porté &
 30 expliqué par l'Edit : Que les Capitaux desdi-
 30 tes rentes seront fournis moitié en argent,
 30 moitié en Contrâts &c. »

On s'empresse à l'acquisition de ces rentes.
 Le zèle & l'empressement des sujets du Roi con-
 tinuent d'être également grands pour contribuer
 aux moyens qui peuvent mettre Sa Maj. en état
 de soutenir la gloire de la France, & de termi-
 ner la présente guerre par une paix honorable ;
 & la Cour de son côté fait partir fréquem-
 ment des Couriers pour Vienne, Petersbourg,
 Stockholm & Varsovie, chargés de dépêches
 concernant l'exécution des mesures prises entre
 le Roi & ses Alliés, pour l'avantage de leurs
 intérêts mutuels & de la Cause-Commune, pour
 laquelle ces Puissances se sont réunies. La nou-
 velle Convention de l'Angleterre avec la Prusse
 est entrée dans ces dépêches. Comme une telle
 liaison faite dans le tems d'une guerre ouverte
 entre la France & l'Angleterre peut influer sur
 les intérêts les plus essentiels de la Couronne,
 il est bien décidé que le Roi fera tous les efforts
 nécessaires pour soutenir efficacement ses Alliés.

Mr,